



APPEL DE PROPOSITION

PROJET DE VENTE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE MISE EN VALEUR DE TERRAINS SUR LE CHEMIN D'OKA (SG2013-001)

La Ville de Deux-Montagnes demande des propositions pour le projet de vente, de développement et de mise en valeur de terrains sur le chemin d'Oka.

Les documents d'appel de propositions sont disponibles par l'intermédiaire du Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO), à l'adresse suivante : www.seao.ca. Des frais peuvent être exigés par le SEAO pour l'obtention des documents.

Les propositions sous enveloppes scellées portant la mention «Projet de vente, de développement et de mise en valeur de terrains sur le chemin d'Oka (SG2013-001)» et adressées au soussigné, seront reçues **jusqu'à onze heures (11h), heure locale, jusqu'au 23 avril 2013**, à l'adresse suivante:

Ville de Deux-Montagnes
A/S M. Jacques Robichaud, greffier
803, chemin d'Oka
Deux-Montagnes (Québec) J7R 1L8

L'ouverture des propositions se fera publiquement le **23 avril 2013**, à ou après onze heures (11h), heure locale, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Deux-Montagnes, située au 803, chemin d'Oka à Deux-Montagnes.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des propositions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une proposition en tout ou en partie. La Ville de Deux-Montagnes n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel de proposition par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'il détient tous ces documents avant de déposer leur proposition.

Donné à Deux-Montagnes, ce 25 mars 2013

Jacques Robichaud
Avocat, o.m.a.
Directeur des services juridiques et greffier